

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2016



OFI KAPPASTOCKS

FCP Diversifié

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2016

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

OFI KAPPASTOCKS est un Fonds Nourricier du FCP Maître OFI SMART BETA ISR.

Pour ses parts I et pour ses parts R, l'investissement sera réalisé pour au minimum 85% de l'Actif Net du Fonds dans les parts XL de l'OPCVM Maître, le reste de l'actif ne pouvant être composé que de liquidités et de contrats financiers conclus exclusivement en couverture de marchés.

OFI SMART BETA ISR est en permanence exposé au minimum à 90% de son Actif Net sur les marchés actions de la zone Euro, le gérant d'OFI KAPPASTOCKS pourra néanmoins prendre des positions, dans la limite de 15% de son Actif Net, en vue de couvrir, partiellement ou totalement en fonction de ses convictions, son portefeuille à l'exposition de son FCP Maître aux risques actions par l'utilisation d'instruments tels que Futures et Options sur actions et indices d'actions et autre type de support actions, Swaps et Forwards sur actions et indices d'actions et autre type de support actions, négociés notamment sur des marchés réglementés et organisés, et/ou de gré à gré.

La fourchette d'exposition actions du Maître OFI SMART BETA ISR est donc comprise entre 90% et 110% de l'Actif Net alors que celle du Nourricier OFI KAPPASTOCKS est comprise entre 0% et 110% de l'Actif Net.

Son objectif de gestion, son indicateur de référence, sa stratégie de gestion et son profil de risque sont similaires à ceux de l'OPCVM Maître. Toutefois, des différences peuvent apparaître entre le Fonds nourricier et son Fonds maître en raison de la possibilité pour le Fonds nourricier de mettre en place une stratégie de couverture du risque actions.

En raison de ses propres frais et du recours aux instruments financiers à terme, la performance du Fonds Nourricier OFI KAPPASTOCKS sera différente de celle de l'OPCVM Maître OFI SMART BETA ISR.

Rappel des caractéristiques du Fonds Maître

Classification AMF : Actions des Pays de la Zone Euro

Pour rappel, le Fonds Nourricier OFI KAPPASTOCKS reste classé « Diversifié »

Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis sur la durée de placement recommandée tout en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'investisseur pourra comparer les performances du Fonds à celles de l'indice EURO STOXX calculé Dividendes Nets Réinvestis – Ticker SXXT. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de l'indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des composants de l'indice EURO STOXX. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice. Le Fonds investira essentiellement (90% de son Actif Net) dans la zone Euro, sans aucune contrainte de répartition sectorielle.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

1. Sur la base de son univers d'investissement, le gérant procède trimestriellement ou en tant que de besoin, en fonction des conditions du marché, à une allocation sectorielle à partir de la volatilité de chaque secteur composite et de leurs corrélations jointes, afin d'équilibrer leurs contributions au risque global (critère financier).
2. Le gérant applique un filtre ISR aux composants de chaque secteur afin de ne conserver que les 2/3 des entreprises ayant les meilleurs scores ISR de leur secteur définis par l'équipe d'analyse ISR du groupe OFI (critère extra-financier)
3. Pour finir, l'allocation de chaque titre est faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation sectorielle faite initialement (critère financier).

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur
- sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement
- de projets, rejets toxiques, produits verts
- dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...)

- dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux Environnementaux et Sociaux et de 30% pour la Gouvernance), d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus liés à l'analyse des enjeux clés. Cette note ESG est calculée sur 10.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

L'univers d'investissement éligible est défini, dans une approche best in class, par la sélection des 2/3 des meilleurs Scores ISR dans chacun des secteurs, au sein de l'univers d'investissement du Fonds (Indice Eurostoxx).

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir ou exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions par l'utilisation d'instruments tels que Futures et Forwards sur actions et indices d'actions, Options sur actions et indices d'actions, Swaps sur actions et indices d'actions. Le portefeuille du Fonds pourra être exposé via ces instruments jusqu'à 110% de l'actif net.

Profil des risques

Le profil de risque de l'OPCVM Nourricier OFI KAPPASTOCKS est similaire à celui de l'OPCVM Maître OFI SMART BETA ISR défini ci-dessous, exception faite que le Fonds Nourricier pourra prendre des positions, dans la limite de 15% de son Actif Net, en vue de couvrir son portefeuille à l'exposition de son FCP Maître aux risques actions.

Le Fonds est classé «Actions des pays de la Zone Euro». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations à taux fixe baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de modèle

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation de deux modèles propriétaires, l'un servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille, l'autre de scoring extra financier (dont certains critères ESG). Il existe un risque que ces modèles ne soient pas efficaces. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Le Fonds Nourricier pouvant prendre des positions, dans la limite de 15% de son Actif Net, en vue de couvrir son portefeuille à l'exposition de son FCP Maître aux risques actions, il peut lui-même être potentiellement exposé au risque de défaillance de ses contreparties.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds de contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode de calcul du risque global est celle du calcul de l'engagement.

CHANGEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Changement de dépositaire au profit de Société Générale le 29 avril 2016 à compter de 12H01 et changement de valorisateur.

Puis, le 25 novembre 2016, le Fonds est devenu le Nourricier des parts XL d'OFI SMART BETA ISR entraînant :

- le changement d'indicateur de référence au profit de l'EURO STOXX,
- la modification des modalités de souscriptions/rachats : cut off à 10H
- la modification de la durée de placement recommandée désormais de 5 ans
- la suppression de la commission de surperformance
- la modification des frais de gestion

CHANGEMENT A VENIR

A compter du 17/01/2017, changement de dénomination du Fonds Maître : OFI SMART BETA ISR devient OFI RS EURO EQUITY SMART BETA.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES DU FONDS MAITRE

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet http://www.ofi-am.fr/actualites.php?art_id=3608

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

2. Eléments quantitatifs

Les éléments quantitatifs relatifs aux rémunérations sont disponibles dans le rapport annuel de la société de gestion de l'OPCVM

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier 2016

L'année 2016 est une année de transition entre deux problématiques. Dans la première partie de l'année, les logiques « déflationnistes » de ralentissement économique ont pris le dessus avec les craintes sur l'économie chinoise et la baisse du pétrole. Les investisseurs ont ensuite repris confiance en constatant que les perspectives de croissance n'étaient pas si mauvaises. Et ce d'autant plus qu'après plusieurs années de dogme de l'austérité (ce qui a pesé d'ailleurs dans les succès électoraux des mouvements dits populistes), une nouvelle logique a vu le jour et a animé aussi bien les instituts de conjonctures internationaux que les « Think Tanks » économiques. Pour sortir de la « stagnation séculaire », et ce en dépit d'un montant de dettes inégalé, il faut s'endetter encore davantage pour être en capacité de réduire sa dette dans le futur via des investissements favorables à la croissance à long terme. Cette idée a été reprise et mise en avant par Donald TRUMP durant sa campagne, avec le succès que l'on connaît. Parallèlement, les Banques Centrales ont elles aussi amorcé un virage avec un pilotage plus fin et qualitatif des courbes des taux et, plus globalement, la fin d'un cycle de baisse des taux et de Quantitative Easy illimité.

Dans ce contexte, le bilan boursier 2016 s'avère donc plutôt bon, même si le cheminement a été assez heurté. Toutes les grandes classes d'actifs obtiennent des performances positives, quelquefois significatives, à l'exception toutefois notable des placements monétaires (-0.32% pour l'Eonia en 2016).

L'indice des obligations gouvernementales de la zone euro progresse ainsi de 3.1%, celui des obligations Investment Grade de l'ordre de 4.4% et les obligations High Yield de 8.6% en Europe et de +17.4% aux Etats-Unis. Toutefois, il convient de noter que les taux d'intérêt ont nettement remonté à partir du second semestre en accompagnement du changement de problématique évoqué, minorant de fait les performances obligataires. Le taux de référence Bund est ainsi passé d'un extrême de -0.2% juste après le Brexit à plus de 0.4% avant de clôturer l'année à près de 0.2%. Parallèlement, les « spreads périphériques » se sont écartés sur l'Italie et, fait nouveau, sur la France, de près de 30 bp.

Sur les actions, le bilan est très positif avec une progression de 11% de l'indice des actions internationales (en euros). Notons encore une fois la surperformance des actions US par rapport aux actions de la zone euro, +12% contre +4.1% pour l'indice Eurostoxx et +1.7% pour l'indice DJ Stoxx 600, en monnaies locales. La zone euro a en effet été pénalisée par la composante Italie, fortement impactée par son secteur bancaire. Ce changement d'environnement, perceptible à partir du mois de juin, a aussi provoqué de fortes rotations sectorielles : les secteurs « dits value », plus sensibles aux anticipations de reprise économique et bénéficiant d'une « repentification » de la courbe des taux (comme les valeurs bancaires) ont surperformé. Ainsi, après avoir compté jusqu'à 7% de retard à mi année, les valeurs « value » de l'indice Stoxx 600 finissent l'année en hausse de près de 7% contre -2% pour les valeurs du style « croissance ».

Sur les devises, le dollar a progressé modérément contre l'euro de près de 3%. Il faut souligner une reprise globale des devises émergentes, avec une mention spéciale pour le réal brésilien qui progresse de 22% contre le dollar. Parmi les devises faibles, le yen (-2.7% contre le dollar), la livre qui a subi le Brexit et perd 13.5% contre l'euro, le peso mexicain qui recule de 17% contre le dollar et, plus inquiétant à moyen terme pour diverses raisons, le yuan chinois qui enregistre sa plus forte baisse depuis plus de 10 ans, -7% vis-à-vis du dollar.

Gestion

OFI KAPPASTOCKS a traversé une année 2016 pleine d'incertitudes.

Début 2016, les marchés ont à nouveau été pénalisés par des indicateurs défavorables à propos de la situation de l'économie chinoise. A court/moyen terme, cela faisait peser de nouveaux risques de ralentissement plus prononcés que prévus sur l'économie mondiale. Dans ce contexte, les bourses mondiales ont corrigé de manière significative. L'indice de référence EuroStoxx 50 NR affichait, en clôture du 11 février, un recul de -17,80% depuis le début de l'année. Lors de cette phase, les stratégies de couverture de la gestion active du modèle ont permis d'atténuer ce mouvement, le Fonds était en recul sur la même période de -3,47%. Par la suite, le sentiment global des investisseurs s'est inversé, et le Fonds a ajusté son exposition indicelle acheteuse dans le sillage du rebond des marchés actions. Ainsi le 9 mars en clôture, OFI KAPPASTOCKS affichait une exposition globale acheteuse à hauteur de 35% en hausse par rapport à un niveau de 23% à fin février. Ce relèvement de l'exposition était confirmé par la mesure de nos indicateurs de conFIAnce qui s'amélioraient et qui étaient en phase avec la stabilisation observée sur les marchés actions européens.

Par la suite, la volatilité s'est accrue, en particulier le 10 mars, jour de l'annonce de la décision de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne ; les marchés qui avaient dans un premier temps, accueilli avec euphorie les annonces de Mario Draghi (Hausse de +3,60% de l'EuroStoxx 50 à 14h), se sont totalement effondrés pour terminer la séance en recul de -1,51%. Au cours de cette séance, le Fonds a donc pris des positions acheteuses pour participer au mouvement haussier avant de les couper lors du retournement pour limiter sa contreperformance. A nouveau peu exposé, le Fonds a profité partiellement de la séance de rebond qui a suivi au 11 mars. Durant la seconde partie du mois de mars, les stratégies de la gestion active court terme ont pu générer de la surperformance lors des séances qui affichaient une volatilité plus ordonnée, mais elles ont également été pénalisées par certains mouvements d'inversion de tendance en séance.

La fin du 1er semestre 2016 a été marquée par la tenue du référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union Européenne. Du fait de la montée de fortes inquiétudes sur des impacts négatifs sur l'économie et les marchés financiers, les marchés actions européennes ont démarré

le mois juin dans le rouge. Ainsi, les bourses européennes ont affiché un recul significatif jusqu'à -8,5% en rythme mensuel au 14 juin. Lors de cette phase de correction et de résurgence de la volatilité, le modèle Kappa a d'une part ajusté l'exposition du Fonds en couvrant les positions indiciaires acheteuses en portefeuille. D'autre part, la gestion court terme a pu tirer profit des mouvements d'accélération en séance pour générer une surperformance de l'ordre de 6% par rapport à son indice de référence. Dans la seconde moitié du mois, le sentiment global vis-à-vis des prévisions de résultat du référendum s'est retourné ce qui a entraîné une inversion de tendance marquée jusqu'à la veille du vote. Les marchés actions européennes qui affichaient jusqu'à lors un recul significatif ont fortement rebondi jusqu'à atteindre le quasi équilibre depuis le début du mois. Du fait de la force de ce rebond et du contre pieds généré, le Fonds n'a pas pu tirer profit de ce mouvement et a abandonné l'essentiel de la surperformance acquise précédemment. Mais le changement de tendance à très court terme observé par les indicateurs de conFIAnce du modèle, a amené le fonds à clôturer la séance du 23 juin (veille du référendum) avec une exposition actions à 76%. Après l'annonce des résultats du référendum en faveur d'un « Brexit », OFI KappaStocks a reculé de -5,60% contre -8,62% pour l'EuroStoxx 50 NR pour la seule séance du 24 juin.

Après avoir « digéré » le Brexit fin juin, les marchés actions européens ont évolué dans un Trading Range compris entre 2900/3100 points pour l'indice EuroStoxx 50, sans tendance marquée jusqu'à l'automne.

La perception du risque à court terme a connu une forte appréciation comme l'indique le rebond de l'indice VSTOXX qui mesure le niveau de la volatilité implicite mesurée dans les prix des options sur l'indice EuroStoxx 50 qui est passé de 16,50 fin octobre à 25,20 le 4 novembre. A cette période du mois, le Fonds affichait une performance à -2,61% sur le mois contre -3,30% pour son indice de référence. Dans une telle configuration, les indicateurs de conFIAnce du modèle d'allocation Kappa ont donc privilégié une bascule progressive d'un profil d'investissement dynamique vers un profil d'investissement prudent. Lors de cette phase d'ajustement, l'exposition aux marchés actions européennes du portefeuille est ainsi passée de 80% début novembre à 22% le 4 novembre. A l'approche de l'élection américaine, la tendance baissière à court terme s'est progressivement inversée et ce mouvement a été confirmé par la victoire de Donald TRUMP, même si cette dernière a été une surprise à la lecture des dernières enquêtes d'opinion pré-scrutin. Cette nouvelle inversion de tendance s'est traduite par un rebond significatif des marchés actions et un important mouvement de rotation de styles/secteurs au sein des indices boursiers. Entre le 5 et le 24 novembre, l'exposition du portefeuille a évolué entre 100%/50% et le Fonds a rebondi de +1,13%. Cependant, les inquiétudes sur l'issue du référendum italien début décembre et leurs implications pour les marchés financiers, ont pénalisé la performance des indices du Sud de l'Europe notamment l'indice Ibex qui a contribué à hauteur de -0,42% sur cette même période à la performance d'OFI KAPPASTOCKS.

La valeur liquidative de la part R est passée de 1 162,49 au 31/12/2015 à 1 016,90 au 30/12/2016, affichant ainsi une performance de -12,52%. La valeur liquidative de la part I est passée de 47 854,70 au 31/12/2015 à 42 306,57 au 30/12/2016, affichant ainsi une performance de -11,59%.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1/ Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 30/12/2016, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2/ Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2016

Taux : Pas de position au 30/12/2016

Crédit : Pas de position au 30/12/2016

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2016

Commodities : Pas de position au 30/12/2016

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30/12/2016, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 30 décembre 2016 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2016	31/12/2015
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	13 263 151,27	30 499 884,55
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	27 007 431,12
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	27 007 431,12
Titres de créances négociables	-	27 007 431,12
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	13 263 151,27	3 483 003,43
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 263 151,27	3 483 003,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	9 450,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	9 450,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	7 099,03	260 753,95
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	7 099,03	260 753,95
Comptes financiers	-	4 701 692,19
Liquidités	-	4 701 692,19
Total de l'actif	13 270 250,30	35 462 330,69

Bilan au 30 décembre 2016 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres		
Capital	15 865 743,20	39 816 484,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-2 470 361,78	-3 965 273,67
Résultat de l'exercice (a, b)	-138 655,24	-431 254,52
Total des capitaux propres	13 256 726,18	35 419 956,08
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	9 450,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	9 450,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	9 450,00
Autres opérations	-	-
Dettes	13 450,97	32 924,61
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	13 450,97	32 924,61
Comptes financiers	73,15	-
Concours bancaires courants	73,15	-
Emprunts	-	-
Total du passif	13 270 250,30	35 462 330,69

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2016	31/12/2015
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	2 693 000,00
ACTIONS	-	2 693 000,00
ACHAT - FUTURE - DAX INDEX	-	2 693 000,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2016	31/12/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5,77	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5,77	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	5 483,15	4 273,52
Autres charges financières	-	-
Total (II)	5 483,15	4 273,52
Résultat sur opérations financières (I - II)	-5 477,38	-4 273,52
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	258 059,14	624 981,28
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-263 536,52	-629 254,80
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	124 881,28	198 000,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-138 655,24	-431 254,52

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré, non férié à Paris, Francfort et est datée de ce même jour.

Toutefois le dernier jour de l'année, en cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de Francfort, une valeur liquidative sera calculée sur la base des derniers cours connus, mais elle ne servira pas de base à des Souscriptions/Rachats.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Néant

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les titres en portefeuille sont des parts I de l'OPCVM Maître OFI SMART BETA ISR et sont évaluées sur la dernière valeur liquidative connue.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,00% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts I jusqu'au 24 novembre 2016, puis 0,10% TTC ; tout OPC inclus à partir du 25 novembre 2016
- 2,00% TTC ; tout OPC inclus pour la catégorie de parts R jusqu'au 24 novembre 2016, puis 1,65% TTC ; tout OPC inclus à partir du 25 novembre 2016

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance, qui représentera 10% maximum TTC de la différence entre la performance du FCP et celle de l'Euro Stoxx 50 div réinvestis. En cas de rachat, la quote-part provisionnée est acquise à la société de gestion.

La commission de surperformance est provisionnée, le cas échéant, à chaque valeur liquidative, et réglée annuellement le dernier jour ouvré du mois de juin de chaque année. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises sur provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Le premier prélèvement des commissions de surperformance a été réalisé le 30/06/2013. Le premier prélèvement des commissions de surperformance des parts I a été réalisé le 30/06/2014.

La commission de surperformance est directement imputée au compte de résultat du fonds.

Les frais de gestion variables ont été supprimés à partir du 25 novembre 2016.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes de l'OPCVM Maître OFI SMART BETA ISR

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0.35% TTC ; tout OPC inclus sur les parts XL.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variable de l'OPCVM Maître OFI SMART BETA ISR

Les frais de gestion variables correspondent à 20% TTC au-delà de l'indice Euro Stoxx Dividendes Nets Réinvestis. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2016	31/12/2015
Actif net en début d'exercice	35 419 956,08	68 644 369,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 222 070,77	10 986 402,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 310 944,54	-39 403 386,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 813,64	19 484,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-73 043,62	-62 976,42
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 662 171,26	19 598 873,18
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-9 118 930,21	-23 927 801,08
Frais de transaction	-112 001,86	-265 512,34
Différences de change	-1 419,90	41 075,68
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	833 876,39	-20 372,99
Différence d'estimation exercice N	822 534,03	
Différence d'estimation exercice N - 1	-11 342,36	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-9 450,00	439 055,00
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	9 450,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-263 536,52	-629 254,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	164,69 ⁽¹⁾	-
Actif net en fin d'exercice	13 256 726,18	35 419 956,08

(1) Ajustement coupon

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	73,15	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	73,15	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	CHF	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	CHF	%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,50	0,00	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2016
Créances	
Vente à règlement différé	6 934,34
Autre	164,69
Total créances	7 099,03
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-6 590,26
Provision pour frais de gestion variables à payer	-29,63
Rachats à payer	-6 831,08
Total dettes	-13 450,97
Total	-6 351,94

Souscriptions rachats

Catégorie de parts I	
Parts émises	80,0000
Parts rachetées	468,0000
Catégorie de parts R	
Parts émises	71,6716
Parts rachetées	1 657,2229

Commissions

Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Commission de performance (frais variables)	70 985,87
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,98
Commission de performance (frais variables)	968,99
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire			
	Néant			
	Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie			
	Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan			
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités			

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
FR0010436618	OFI SMART BETA ISR XL	168 207,3719	78,85	13 263 151,27

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2016	31/12/2015
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-115 334,96	-360 323,44
Total	-115 334,96	-360 323,44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-115 334,96	-360 323,44
Total	-115 334,96	-360 323,44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-23 320,28	-70 931,08
Total	-23 320,28	-70 931,08
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2016	31/12/2015
Capitalisation	-23 320,28	-70 931,08
Total	-23 320,28	-70 931,08
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2016	31/12/2015
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 257 189,36	-3 610 171,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-2 257 189,36	-3 610 171,81
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 257 189,36	-3 610 171,81
Total	-2 257 189,36	-3 610 171,81
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	286,0000	674,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-213 172,42	-355 101,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-213 172,42	-355 101,86
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-213 172,42	-355 101,86
Total	-213 172,42	-355 101,86
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 137,8115	2 723,3628
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Actif net					
en EUR	13 256 726,18	35 419 956,08	68 644 369,04	57 667 762,26	7 995 594,87
Nombre de titres					
Catégorie de parts I	286,0000	674,0000	1 064,2977	779,0000	-
Catégorie de parts R	1 137,8115	2 723,3628	8 762,6118	10 528,4560	6 452,0000
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	42 306,57	47 854,70	53 657,76	55 455,75	-
Catégorie de parts R en EUR	1 016,90	1 162,49	1 316,56	1 374,15	1 239,24
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	-8 295,53	-5 890,94	-206,06	3 454,14	-
Catégorie de parts R en EUR	-207,84	-156,43	-18,39	65,69	214,40

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2016

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			13 263 151,27	100,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 263 151,27	100,05
OFI SMART BETA ISR XL	EUR	168 207,3719	13 263 151,27	100,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			7 099,03	0,05
Dettes			-13 450,97	-0,10
Comptes financiers			-73,15	0,00
ACTIF NET			13 256 726,18	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2016**

OFI KAPPASTOCKS

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion

OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier OFI KAPPASTOCKS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI KAPPASTOCKS

3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

**Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit**

Frédéric SELLAM

Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 24 mai 2017.